

## **PROGRAMME DE FORMATION DU PERMIS BE**

### **Objectifs de la formation**

Conduire un véhicule de la catégorie B auquel est attelée une remorque ou une semi-remorque au PTAC/F.2 n'excédant pas 3500kg, sous réserve que la somme des PTAC/F.2 (tracteur+ remorque) excède 4250kg.

### **Public et pré-requis**

Toute personne titulaire du permis B

### **Durée**

Pas de durée minimum, le nombre d'heures de formation dépendra du niveau de l'élève.

### **Intervenants**

La formation est assurée par 1 moniteur titulaire du BEPECASER et titulaire du permis BE

### **Méthodes pédagogiques utilisées**

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques de conduite

### **Le programme de formation**

#### **La formation théorique :**

Cette formation est nécessaire seulement si vous passez votre permis de conduire pour la première fois ou si vous avez obtenu un permis de conduire il y a plus de 5 ans. Dans les autres cas, la formation pratique suffit.

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière ;
- le conducteur ;

- la route ;
- les autres usagers de la route ;
- réglementation générale et divers ;
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule ;
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite ;
- équipements de sécurité des véhicules ;
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

## **Contenu de la la formation**

### ***Connaissances générales***

La pluie, la neige, le verglas, le brouillard, le vent, les distances d'arrêt

La conduite en montagne ou zones accidentées

L'hygiène et la conduite

La fatigue

Le chargement

Le stationnement

Le dépassement

Le centre de gravité, la force centrifuge, le stabilisateur

La vitesse, l'anticipation, les situations d'urgence

Le freinage

Le porte-à-faux, les angles morts

Le passage à niveau, les ponts, les tunnels, les ouvrages d'art, les plantations, l'itinéraire

### ***Vérifications à effectuer***

Système de direction du véhicule tracteur

Niveau du liquide de frein

Suspension de la remorque

Pneu du véhicule tracteur/ de la remorque

Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction

Rétroviseurs additionnels : état, fixation

Lave glaces, essuie-glaces

Portes, fenêtres et/ou vantaux (caravane), hayon.

### ***Attelage/dételage***

Vérifications du système d'attelage : stabilisateur, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule

Positionnement du véhicule tracteur ou de la remorque : verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin et du câble électrique, remontée de la roue jockey, desserrage du frein.

Frein, roue jockey, filin, câble électrique, ouverture tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum).

## ***Manœuvres***

### **L'épreuve théorique du permis BE**

- ETG : 35 bonnes réponses sur 40 pour obtenir le code

### **Modalités pratiques de l'examen BE**

- Organisation de l'examen

L'examen BE est constitué de deux épreuves : l'une dite hors circulation (HC) et l'autre appelée épreuve en circulation (CIR). Il est obligatoire de détenir l'épreuve HC pour pouvoir se présenter à l'épreuve CIR.

- Durée des épreuves

Epreuve complète (HC+CIR) : 60 minutes.

Epreuve en circulation seule (avec HC conservée) : 30 minutes.

- Bilans : Lors de l'épreuve hors circulation, l'expert communique au candidat un bilan partiel suite à l'interrogation orale et un bilan final en fin d'épreuve.

- Résultats :

Le candidat conserve le résultat favorable de son épreuve HC (hors circulation) pour 5 présentations à l'épreuve CIR (en circulation) et ce, pendant 3 ans au plus.

L'examen passé avec une « BV automatique » ne restreint pas le permis (mention 78), si la catégorie B a été obtenue à l'aide d'une « BV manuelle »